

Année 2020-2021 section Anglais - reprise d'activité.

A tous les adhérents,

En complément des informations accessibles pour tous sur le site la Chapelaine Anglais

<http://lachapelaine.org/anglais/>

Nous vous communiquons les dernières données connues à ce jour.

En introduction, sachez que nous avons avec Nia Gachon et les membres du bureau, la volonté de poursuivre l'activité Anglais pour l'année 2020-2021 malgré les difficultés que nous rencontrons.

Pour cela nous sommes dépendants de données incontournables à ce jour :

Les normes et règles d'utilisation de la salle de cours demandées par la mairie de la Chapelle.

Aujourd'hui, nous n'avons pas reçu de consignes définitives d'utilisation de la salle de cours.

A ce sujet, le forum peut à tout moment être annulé à la dernière minute par arrêté préfectoral.

De même nous ne pouvons pas organiser de manifestations conviviales, pot de reprise par exemple.

La seule règle en vigueur connue et applicable est 1 personne pour 4 m² en lieu clos, avec bien sûr le port du masque, et espacement d'un mètre pour les réunions.

Pour l'Anglais, la salle de cours a une superficie de 56m², nous pourrons donc l'utiliser pour les groupes jusqu'à 9 élèves par cours plus notre professeur soit 10 personnes.

La salle de cours est donc dans la norme demandée et permettra de respecter le mètre de distance physique en modifiant légèrement la disposition des tables.

Entre chaque cours une aération de la salle sera exigée (de 5 mn minimum) et chaque élève devra passer un produit désinfectant sur sa table.

En cas de détection d'un ou plusieurs cas positif au COVID, le groupe concerné y compris notre professeur sera tenu de respecter les consignes sanitaires. Dans ce cas cela entrainera la suspension des cours pour 14 jours.

Malgré ces incertitudes nous reprenons les cours la semaine du 14 septembre selon le planning prévisionnel en ligne sur <http://lachapelaine.org/anglais/> qui pourra être modifié en fonction du nombre d'adhérents validés fin de semaine prochaine sachant que notre équilibre financier nécessite un minimum de 8 élèves par cours.

Compte tenu de ce qui précède nous mettons en place de nouvelles règles d'inscription pour 2020-2021.

Nous allons segmenter l'année scolaire en trois trimestres afin de pouvoir adapter rapidement notre activité en fonction de l'évolution des directives sanitaires.

Pour tous les adhérents, le montant de l'inscription est fixé à 204€ pour l'année 2020-2021.

Pour les nouveaux adhérents le règlement s'effectuera par 3 chèques d'un montant de 68€ qui seront encaissés en début de chaque trimestre soit fin septembre, fin janvier, début avril.

Pour tous les anciens adhérents renouvelant leur inscription pour 2020-2021 un avoir de 38€ lié à l'arrêt prématuré des cours de l'année dernière viendra en déduction du chèque de septembre qui devra donc être établi pour un montant de 30€. Ceux de janvier et avril seront de 68€.

La vitrine des associations, nous l'espérons se tiendra ce samedi 5 septembre sur le parking de CAPELIA à partir de 14h. Des membres du bureau seront présents pour enregistrer et/ou confirmer vos inscriptions.

Si le forum ne peut avoir lieu, nous vous invitons à télécharger le bulletin d'inscription et le règlement intérieur sur le site <http://lachelaine.org/anglais/>, le remplir et le déposer avec votre chèque correspondant au premier trimestre, au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la Chapelaine.

Le 01.09.2020

Le président de la Chapelaine Anglais

Michel LENDORMY

-